

Au printemps
sur ma terrasse

20 €*

Remboursés

par palier de 1000
vis terrasse achetées

Offre valable du 1^{er} mars au 30 juin 2021

*(voir modalités et conditions de l'offre sur le site www.fischer.fr/odr-vt)

fischer 

Voici les étapes à suivre pour obtenir votre remboursement de 20€ :

- 1. Acheter 1000 vis terrasse minimum** (facturées sur le même ticket de caisse).
Offre valable uniquement sur les 9 références suivantes (panachage possible):
660604-660605-660607-660608-660610-660615-660616-520183-522741
- 2. Conserver les originaux de vos factures.** Entourer les produits concernés
Découper les codes barres originaux sur les emballages.
- 3. Remplir le formulaire ci-dessous et le retourner accompagné de vos preuves d'achats et d'un R.I.B à l'adresse suivante : fischer S.A.S - O.D.R vis terrasse 2021**
Date limite d'envoi : 31 août 2021 **12 rue Livio - BP 10182 - 67022 Strasbourg cedex 1 - France**
- 4. Le remboursement sera effectué automatiquement par virement,**
sous 10 semaines suivant réception.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

.....

Tél. :

.....



Voir conditions et modalités de l'offre
sur le site : www.fischer.fr/ODR-VT

fischer 